

Désignation de Mme Manon MILLET (élue étudiante) à la Commission bourses de mobilité internationale

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 08 février 2022

Délibération 2022/02/CFVU – 17

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers retiennent la candidature de Mme Manon MILLET afin de représenter les élus étudiants à la Commission bourses de mobilité internationale.

Toulouse, le 08 février 2022

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

<p>Commission Bourses de Mobilité Internationale</p>	<p>-VP RI ou son représentant -Responsable des RI -1 représentant par Composante -1 représentant E-C CFVU -1 représentant Etudiant CFVU -Coordinateur ERASMUS -1 représentant Région</p>	<p>1 Claudine PEYRE Représentant Composantes : A.WALTERS (FSI) R.GUILET / E.CANO (IUT A) N.KAUFFMANN (IUT Tarbes) M.ATTIOGBE (Santé)</p>	<p>1 M. MILLET</p>	<p>3 à 4 / an</p>
<p>Conseil du service multi-accueil petite enfance « crèche Upsimômes » Membres invités -Le-la Directeur (rice) Générale des Services -Le-la Directeur (rice) du Service, -Le-la Directeur (rice) adjoint-e du Service -Le-la Directeur (rice) de la division des études et de la vie de l'étudiant -Le Responsable de la division vie étudiante -L'Agent Comptable -Les assistantes sociales -Un-e représentant-e de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne -Un-e représentant-e du conseil départemental de la Haute-Garonne -Un-e représentant-e de la mairie de Toulouse</p>	<p>-Le Président de l'Université ou son représentant, -Le Directeur du SCAS, -2 représentants désignés par le Conseil d'administration parmi ses membres ou le personnel de l'UPS. -2 représentants désignés par la commission de la formation et de la vie universitaire parmi ses membres ou les personnels de l'UPS. -2 représentants élus par et parmi les personnels du service, -4 représentants des parents utilisateurs dont au moins un parmi les usagers de l'université.</p>	<p>2 F.BENOIT-MARQUIE B.BUFFIN-MEYER</p>		<p>2 / an</p>
<p>Commission d'examen des recours gracieux des étudiants Secrétariat : DEVE sur le volet pédagogique DVE sur l'aspect social</p>	<p>-Présidée par le Médiateur -1 représentant E-C CFVU -1 représentant BIATSS CFVU -1 représentant Etudiants CFVU - Assistante sociale du SIMPPS</p>	<p>1 F.ALARY</p>	<p>1 S.PUECH</p>	<p>3 ou 4 septembre-oct.</p>